

Rôles des éducations

Meilleure compréhension de la maladie

Mieux comprendre les causes de la maladie, ses symptômes et ses effets sur le corps.

Autonomie

Vous rendre plus autonome en vous fournissant les connaissances nécessaires pour gérer votre propre santé.

Amélioration de la qualité de vie

Une éducation efficace améliore votre qualité de vie en réduisant les symptômes du diabète, en évitant les épisodes d'hypoglycémie sévère et en favorisant une meilleure gestion du stress lié à la maladie.

Gestion efficace du diabète

Comment gérer votre diabète au quotidien, y compris la prise de médicaments, la nutrition et l'exercice. Acquérir des compétences pratiques pour maintenir un meilleur contrôle de votre glycémie.

Rôles du RLMRC

Vous soutenir ainsi que les soignants dans les démarches administratives du Trajet de soins.

Vous proposer des **activités** afin de mieux gérer votre maladie au quotidien

Rôles du médecin généraliste

Le médecin généraliste occupe une place centrale dans cet accompagnement :

- Discussion avec le patient sur les objectifs à atteindre.
- Enregistrement des objectifs et des données cliniques et biologiques nécessaires dans le DMG.
- Désignation, en concertation avec le patient et en fonction de ses besoins, des autres dispensateurs de soins (éducateur en diabétologie, infirmier, pharmacien, diététicien, kinésithérapeute).

Nous contacter



Place Mattéotti, n° 29/1 à 7100 La Louvière



064 44 95 15 du Lundi - Vendredi de 9h00 - 13h00



secretariat@rlmrc.be

Nos actions récurrentes

Séances d'éducatives

Une infirmière spécialisée vous conseille et vous soutient afin de vous rendre plus autonome dans la gestion de votre diabète. (Choix et utilisation du glucomètre, conseil sur votre alimentation...)

"Manger mieux, vivre mieux"

Apprendre à composer des menus sains et développer ses connaissances sur l'alimentation équilibrée.

Groupe de parole

Trouver des réponses à ses questions, partager son expérience, se rencontrer !

Dépistages du diabète

Sur les marchés, les administrations communales, au CPAS, les banques alimentaires, les maisons de quartier...

Formations professionnelles

Mise à jour des connaissances autour du patient diabétique...

Actions diverses autour de la santé

Conférences, sensibilisations...



POUR VOTRE SANTÉ,
L'UNION FAIT LA FORCE !



Trajet de Démarrage : Diabète de type 2

www.rlmrc.be

Avec le soutien de



AVIQ



Qu'est-ce que le Trajet de Démarrage Diabète (TDD) ?

Depuis le 1er janvier 2024, le **pré-trajet** est remplacé par le **Trajet de Démarrage Diabète**.

Il a pour but de mieux répondre aux besoins urgents d'un diagnostic et d'une prise en charge plus précoces des personnes diabétiques de type 2 dès le début de la maladie.

Puis-je bénéficier d'un Trajet de Démarrage ?

Critères médicaux

- Diagnostic : Diabète de type 2.
- Ne pas bénéficier d'un Trajet de soins ou d'une convention diabète.
- Posséder un Dossier Médical Global (DMG) chez son médecin généraliste.
- Ne pas être admis ou séjourné dans une résidence collective.

Vos obligations en tant que patient

Consulter votre médecin généraliste : il tient votre Dossier Médical Global (DMG) à jour.



Débuter un Trajet de Démarrage

Les différentes étapes (à renouveler chaque année) :



- 1 Votre médecin généraliste vous identifie et atteste le code 400374 (dans votre DMG) ou 400396 (pour les maisons médicales).
- 2 Votre mutuelle est informée que vous bénéficiez d'un Trajet de Démarrage dès réception de l'attestation.
- 3 Votre médecin généraliste et vous-même fixez des objectifs de santé et un plan de suivi.
- 4 Votre médecin généraliste enregistre dans votre DMG les éléments biologiques et cliniques demandés par le protocole de soins.
- 5 Selon votre situation, votre médecin prescrit (en indiquant "Trajet de Démarrage") des séances de diététique, de podologie et/ou d'éducation.
- 6 Vous contactez le RLM RC pour obtenir des renseignements complémentaires.



Vos avantages liés au Trajet de Démarrage

- Remboursement complet de 2 séances de diététique de max. 30min/an (771816) et de 2 séances de podologie si groupe à risque, de max. 45 min/an (771153).
- Remboursement complet d'un examen buccal préventif 1x/an chez un dentiste conventionné (301593-301604).
- Remboursement complet de max. 4 séances/an d'éducation au diabète afin de gérer au mieux votre maladie à répartir entre 5 prestataires :
 - Infirmier à domicile
 - Kinésithérapeute
 - Pharmacien
 - Educateur en diabétologie
 - Diététicien



**Séance individuelle (30min)
max 2 séances/jour**

OU

**Séance de groupe (2h)
max 1 séance/jour et max 10
participants**

Sur prescription du médecin généraliste mentionnant "Trajet de Démarrage".

Condition :

1 séance obligatoire par l'éducateur spécialisé en diabétologie.